

TARIF en Euros

Pour tous les élèves, dans une optique de régularité, élément indispensable de leur progression, les cours sont obligatoirement payés au semestre ou à l'année. Ces tarifs sont dégressifs en fonction du nombre de cours pris par semaine par les membres d'une même famille.

TARIF

Saison
2025-2026



FRAIS DE DOSSIER (1 fois / an)
correspondent aux frais d'inscription
et au coût de l'assurance

30 €

L'année scolaire est partagée en 2 périodes (correspondant chacune à environ 5 mois)

Les cours de danse font l'objet de 2 règlements de même valeur durant l'année :

1) : début septembre (avant reprise des cours)

2) : fin janvier

Les tarifs ci-dessous correspondent à chacun des règlements (d'une 1/2 année scolaire)

Dans le cas d'un règlement direct de l'année, les tarifs peuvent être légèrement inférieurs

Engagement sur :

sur le base / semaine de la prise d'un :	un semestre		une année complète	
Cours de 1 heure (ou 45mn)	A	240 €	A'	462 €
Cours de 1 heure 15 (et plus)	B	285 €	B'	528 €
COMBINAISONS de COURS	A A	390 €	A' A'	750 €
	A B	420 €	A' B'	801 €
	B B	450 €	B' B'	882 €
	A A B	555 €	A' A' B'	999 €
	A B B	555 €	A' B' B'	999 €
	B B B	555 €	B' B' B'	999 €

Les remises sont directement intégrées dans les tarifs des combinaisons dans le cas de plusieurs cours / semaine

FAMILLES de plusieurs élèves inscrits : remise systématique de 50 € par semestre et par élève

Aucun remboursement ne pourra être effectué ni sur les frais de dossier, ni sur les semestres ou mensualités éventuelles

En cas d'une fermeture des locaux ou d'un aménagement du nombre de personnes par cours qui nous serait imposé (préfecture ou municipalité),

les cours continueront par tous les moyens à notre disposition (y compris par vidéo), et aucun remboursement ne sera effectué sur le semestre concerné.

EQUIPEMENT A PREVOIR

Pour les sections classiques :

- prévoir l'achat de la tenue obligatoire (tunique imposée, collant et chaussons) pour chaque section, achat centralisé à la rentrée

Pour les sections jazz :

- prévoir l'achat de la brassière obligatoire (imposée) pour chaque section, achat centralisé à la rentrée
- short ou leggin noir, pieds nus (pédilles autorisées)

Pour les cours classique avancé / supérieur, master

- la couleur de la tunique est imposée pour l'avancé (noir) et la tenue doit comporter : le collant, la tunique et le chignon.
- sont interdits les tenues de ville (petits tops...), les pantalons jazz et les chaussettes.
- sont tolérés les "sur-collants", les shorts et tenues d'échauffement de danse uniquement.

TENUE

Le chignon est obligatoire pour tous les cheveux (danse classique). Pour les cheveux très courts, prévoir un moyen d'éviter toute mèche libre ou frange trop abondante (élastique, bandeau, pince, etc.).

Pas de cheveux lâchés non plus en jazz : prévoir un moyen "approprié" de les attacher (queue de cheval solide fortement conseillée).

Ecole de Danse Peggy THOMAS

1 ter, rue Ernest Renan, 78500 Sartrouville Tél : (33) 1 39 15 56 16

www.ecolepeggythomas.com

contact.ecolepeggythomas@gmail.com